
Direction des transports terrestres

Arrêté du 7 juin 2004 portant déclassement d'une parcelle et d'une bande de terrain relevant du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France à Dourges et Henin-Beaumont dans le Pas-de-Calais

NOR : *EQUT0410172Z*

Dans le *Bulletin officiel* n° 12 du 10 juillet 2004, page 844 :

Au lieu de : «NOR : *EQUP0410172A*. »

Lire : « NOR : *EQUT0410172A*. »